



Collectif pour une loi sur
l'élimination de la pauvreté
C.P. 1352 Terminus
Québec, G1K 7E5

Téléphone : 418-525-0040
Télécopieur : 418-525-0740
Courriel : pauvrete@qbc.clic.net
Site WEB :
<http://www.clic.net/~pauvrete>
Nos bureaux sont situés au
165, de Carillon
dans la Basse-Ville de Québec

Les brèves :

✓ À date, 122 434 personnes ont signé la pétition et 507 organismes ont fourni un appui officiel.
✓ Tel que prévu, des corvées d'interprétation des outils 2 ont eu lieu toute la deuxième quinzaine de septembre. Nous tenons à remercier tous les volontaires qui ont participé à la réalisation de ces véritables oeuvres artisanales que sont ces dizaines d'affiches réorganisant en une grande page tout ce qui a été dit sur un article. Parmi eux et elles, les membres de l'ADDS Québec métropolitain ainsi que de La Courtepointe de Ste-Foy, de même que Marie-Lyne Bouchard, Christian Dubois, Yvonne Dufour, Claudia Fuentes, Claude Garneau, Lise Garneau, Évelyne Michaud, Yvette Muise, Louis-Philippe Nadeau, Évelyne Pedneault, Ewa Rowinska. Roger Picard, président d'un groupe de personnes sans emploi est même venu de Rimouski!

La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour une loi
sur l'élimination de la pauvreté

17 octobre 1999

Volume 1, Numéro 8

Par l'équipe du Collectif

17 octobre

Journée mondiale du refus de la misère



Là où des hommes et des femmes sont condamnés à
vivre dans la misère,
les Droits de l'Homme sont violés.
S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré.
Joseph Wresinski, 17 octobre 1987

En cette journée du 17 octobre 1999, partout dans le monde, des hommes et des femmes manifestent avec les personnes qui vivent la pauvreté, lesquelles sont les premières à agir. «Elle est l'occasion, dit le comité mondial organisateur, pour le grand public d'entendre la voix des personnes qui vivent dans la grande pauvreté et de s'interroger sur les engagements que tous nous pouvons prendre, comme citoyens, pour refuser la misère». Pour en savoir plus long, on vous invite à visiter le site internet suivant : www.easynet.fr/oct17. Et pourquoi pas aussi le site des Nations Unies sur la Décennie de l'élimination de la pauvreté au www.un.org/esa/socdev/poverty.htm ?

En créant cette journée internationale en 1992, l'Assemblée générale des Nations Unies, «notant que l'élimination de la pauvreté et de la misère dans tous les pays, en particulier dans les pays en développement, est devenue l'un des objectifs prioritaires du développement pour les années 90 et estimant qu'il est nécessaire de sensibiliser l'opinion publique pour le promouvoir», a invité «tous les États à consacrer la Journée à présenter et promouvoir, en fonction de leur contexte national, des activités concrètes concernant l'élimination de la pauvreté et de la misère». En attendant que cela se produise et que nos États s'y mettent, il nous fait plaisir de vous informer que Christina, Évelyne et Vivian sont rentrées à Québec vendredi soir, exténuées, mais heureuses, avec une première ébauche pour le projet de loi sur l'élimination de la pauvreté. Le Collectif va se rencontrer jeudi prochain le 21 octobre pour examiner le résultat de leur travail, qui s'est effectué en collaboration étroite avec le comité de contenu du Collectif. Il reste encore beaucoup de travail et de consultations à faire pour se rendre jusqu'au texte à publier pour la Session parlementaire extraordinaire et populaire que nous ouvrirons en décembre, mais sachez que tout va bien et que nous sommes dans les temps prévus.

Quelques activités d'un réseau et d'un collectif très actifs

Pendant ce temps, le réseau demeure très actif. Ces journées autour du 17 octobre en

Histoire du 17 octobre:

Le 17 octobre 1987, à l'initiative de mouvement ATD (Aide à toute détresse) Quart Monde, 100 000 personnes préoccupées par la défense des droits humains affirmaient, aux côtés des plus pauvres, que la misère n'est pas une fatalité, que les appauvriEs sont les premiers à refuser cette condition, qu'il revient à tous et toutes d'unir leurs efforts pour en venir à bout.

Depuis cette date, le 17 octobre est vécu comme une «*Journée mondiale du refus de la pauvreté*».

Les Nations Unies ont reconnu officiellement en 1992 le 17 octobre comme «*Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté*». Depuis, elles ont proclamé 1997-2006, «*Décennie pour l'élimination de la pauvreté*».

témoign. Le 7 octobre dernier, Claude Goulet, de l'équipe du Collectif, a tenu une table d'information au Colloque du réseau québécois de Villes et Villages en santé, à l'hôtel Ramada, à Beauport. Une belle occasion de saisir l'enthousiasme du réseau. À Trois-Rivières, COMSEP a fait les choses en grand en convoquant une conférence de presse, le 13 octobre, en compagnie de Martin Veillette, évêque du diocèse, afin de relancer le Projet de loi et procéder au lancement de l'épinglette.

Aujourd'hui, à Sherbrooke, une marche de solidarité est prévue suivie d'une animation au Cegep. Le thème de ce sixième rassemblement : «*Un projet de loi-cadre pour l'élimination de la pauvreté au Québec*». Sur place une pétition enroulée comme un parchemin sera distribuée avec un crayon invitant à la signer et à la faire signer. Cette même journée, au Marché du Vieux Port de Québec, des gens du réseau de Québec serviront une soupe populaire! Les clients du marchés seront invités à une contribution de type «Soupe au caillou» en signant la pétition ou en se procurant l'épinglette. Quant à elle, la Table de concertation sur la pauvreté de Sillery-Ste-Foy organise pour la troisième année consécutive une marche. Elle aura lieu dans les rues de Sillery. Dans ces deux municipalités, 25,4% des ménages ont un revenu annuel inférieur à 20 000\$, un pourcentage qui atteint même 34,5% dans ce secteur de Sillery. Le maire de Sillery, Paul Shoiry, y participera.

L'épinglette est là! Portons-la pour rendre visible notre adhésion!

Ben oui! Elle est arrivée. Elle est disponible au Collectif et pour les gens de Montréal, au Front commun des personnes assistées sociales, 1222 St-Hubert, téléphone : (514) 987-1456. Vous pouvez vous la procurer en remplissant le bon de commande ci-joint et pourquoi pas le multiplier et le faire parvenir à vos amiEs? **Pour ceux et celles qui ont répondu à la première consultation, nous vous contacterons bientôt.**

À bientôt avec des nouvelles pour la suite, dont le 9 décembre!



Étain, émail vert et blanc, accompagné d'un petit carton qui expliquera le dessin. Reprend la branche du logo du Collectif et un geste, «mon x pour la loi». Concrétise la phrase de Lucien, de Drummondville : «Je suis une feuille à côté de l'arbre. Après la loi, je serai dans l'arbre». Le cadre avec un x fait aussi référence à l'exclusion et à une loi «cadre» pour «éliminer» la pauvreté.

Bon de commande pour les épinglettes

Quantité d'épinglettes: _____

Le prix d'achat est de 2.00\$ l'unité plus les frais de livraison (Poste ou Parbus), payable sur facturation.

Le prix de vente est de 2.00\$... et plus! Autrement dit, on invite les personnes qui le peuvent à en profiter pour faire une contribution supplémentaire et volontaire aux activités du Collectif. Pour toute contribution de 20\$ et plus, un reçu pour fins d'impôt sera émis sur demande.

Nom :

Organisme (s'il y a lieu):

Adresse:

Code Postal:

Téléphone: ()

Télécopieur: ()

Il n'est pas nécessaire de commander à nouveau, si vous avez répondu lors de la consultation à la mi-septembre.